



## Présentation Formation Secteur service à la personne (SAP)

### Module 1

- Certificat de compétences 1 - TP ADVF
- Entretien du linge et du logement d'un particulier

### Module 2

- Certificat de compétences 2 - TP ADVF
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

### Module 3

- Certificat de compétences 3 - TP ADVF
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants au domicile



## Présentation Formation Secteur service à la personne (SAP)

En fonction de vos objectifs, les modules proposés peuvent être suivis partiellement ou en totalité.

### Module 1

- **Certificat de compétences 1 - Entretien le linge et le logement d'un particulier**  
*Visé l'acquisition des compétences nécessaires pour assurer une prestation de qualité répondant aux règles d'hygiène et de sécurité*

### Module 2

- **Certificat de compétences 2 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien**  
*Visé l'acquisition des compétences nécessaires pour accompagner une personne à domicile, et répondre à ses besoins, tant au niveau de l'aide à la personne, que dans la vie quotidienne : faire des courses, maintenir son autonomie, et l'aider à maintenir un lien social et ce au niveau technique, déontologique, éthique et réglementaire, au niveau des pathologies, et en terme de communication.*

### Module 3

- **Certificat de compétences 3 - Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile**  
*Visé l'acquisition des compétences nécessaires pour prendre en charge un enfant à domicile et ce au niveau technique, déontologique, éthique et réglementaire et en terme d'activités à proposer et mettre en oeuvre.*

Ces modules de formation visent l'acquisition des compétences fondamentales et indispensables pour accéder à un emploi dans le secteur porteur de la prise en charge des publics à domicile.

**Titre Professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles – TP ADVF**

Niveau 3 - Délivré par le Ministère du Travail

La validation des 3 modules permet l'obtention du **Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (TP ADVF)**.



## MODULE 1

### CCP1 : Entretenir le linge et le logement d'un particulier

↳ Correspond à un bloc de compétences du Titre professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF), permettant de valider le 1er certificat de compétences professionnelles de ce titre du ministère du travail.

↳ Peut-être complété par les 2 autres CCP constituant le TP ADVF.

Ce module de formation vise l'acquisition des compétences telles que l'entretien courant du logement et du linge des particuliers en veillant à la qualité de sa prestation, le respect des règles d'hygiène et de sécurité tout intégrant les principes du développement durable.

<b>Validation</b>	Certificat de Compétences Professionnelles 1 du titre professionnel ADVF PSC1 Attestation de formation
<b>Public</b>	Toute personne souhaitant acquérir le Titre ADVF, ou souhaitant repasser le CCP1 du Titre ADVF Personne titulaire du CCP2 et / ou du CCP3 du titre ADVF Personne sans qualification
<b>Conditions d'accès</b>	Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers Sens du relationnel, analyse, discrétion, aptitude à travailler en autonomie Bonne condition physique. Ne pas avoir de contre-indication à l'exercice du métier Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples Projet validé
<b>Modalités de recrutement</b>	Dépôt du dossier de candidature Positionnement écrit effectué pour vérifier les capacités d'expression écrite nécessaires Entretien pour vérifier le projet et l'objectif visé
<b>Objectifs</b>	Entretenir le logement et le linge d'un particulier. Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier. Acquérir une certification partielle reconnue par le secteur de l'aide à la personne.
<b>Contenu</b>	Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier. Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier. Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés. <i>Une prise en compte des acquis au démarrage permettra d'ajuster les contenus aux besoins des participants.</i>
<b>Durée</b>	Durée totale 224 heures : 119 heures en centre de formation 105 heures de sage pratique
<b>Rythme</b>	Centre de formation : Temps partiel Stage pratique : Temps complet à raison de 35h/semaine
<b>Modalités pédagogiques</b>	Alternance de théorie et de pratique Etudes de cas pratiques, jeux de rôle, mises en situation, travail en groupe Prise en compte des acquis au démarrage de l'action



### CCP2: Accompagner une personne âgée ou dépendante à domicile

↳ Correspond à un bloc de compétences du Titre professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF), permettant de valider le 2<sup>ème</sup> certificat de compétences professionnelles de ce titre du ministère du travail.

↳ Peut-être complété par les 2 autres CCP constituant le TP ADVF

Ce module de formation vise l'acquisition des compétences permettant de

- Contribuer au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.
- Maintenir l'autonomie des personnes âgées ou malades, des personnes en situation de handicap et de continuer à vivre à domicile, en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne.

<b>Validation</b>	Certificat de Compétences Professionnelles 1 du titre professionnel ADVF PSC1 Attestation de formation
<b>Public</b>	Toute personne souhaitant acquérir le Titre ADVF, ou souhaitant repasser le CCP1 du Titre ADVF Personne titulaire du CCP2 et / ou du CCP3 du titre ADVF Personne sans qualification
<b>Conditions d'accès</b>	Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers Sens du relationnel, analyse, discrétion, aptitude à travailler en autonomie Bonne condition physique. Ne pas avoir de contre-indication à l'exercice du métier Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples Projet validé
<b>Modalités de recrutement</b>	Dépôt du dossier de candidature Positionnement écrit effectué pour vérifier les capacités d'expression écrite nécessaires Entretien pour vérifier le projet et l'objectif visé
<b>Objectifs</b>	Accompagner et maintenir l'autonomie des personnes au quotidien. Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage. Acquérir une certification partielle reconnue par le secteur de l'aide à la personne.
<b>Contenu</b>	Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage. Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement. Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne. Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. <i>Une prise en compte des acquis au démarrage permettra d'ajuster les contenus aux besoins des participants.</i>
<b>Durée</b>	Durée totale 280 heures : 175 heures en centre de formation 105 heures de sage pratique
<b>Rythme</b>	Centre de formation : Temps partiel Stage pratique : Temps complet à raison de 35h/semaine
<b>Modalités pédagogiques</b>	Alternance de théorie et de pratique Etudes de cas pratiques, jeux de rôle, mises en situation, travail en groupe Prise en compte des acquis au démarrage de l'action



## MODULE 3

### CCP3: Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

↳ Correspond à un bloc de compétences du Titre professionnel Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF), permettant de valider le 3<sup>ème</sup> certificat de compétences professionnelles de ce titre du ministère du travail.

↳ Peut-être complété par les 2 autres CCP constituant le TP ADVF

Ce module de formation vise l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances essentielles concernant la prise en charge d'un enfant à domicile, hors structure collective, et ce au niveau technique, déontologique, éthique, réglementaire, et en terme d'activités à proposer et mettre en œuvre.

Le titulaire de ce module recueille auprès des parents les informations nécessaires pour instaurer avec eux et leurs enfants une relation de confiance. Il définit avec les parents l'organisation de son intervention en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Il apporte un service de qualité et établit une relation professionnelle basée sur la confiance en tenant compte de son degré d'autonomie.

<b>Validation</b>	Certificat de Compétences Professionnelles 1 du titre professionnel ADVF PSC1 Attestation de formation
<b>Public</b>	Toute personne souhaitant acquérir le Titre ADVF, ou souhaitant repasser le CCP1 du Titre ADVF Personne titulaire du CCP2 et / ou du CCP3 du titre ADVF Personne sans qualification
<b>Conditions d'accès</b>	Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation Capacités à s'adapter à des personnes en difficultés et des environnements familiaux divers Sens du relationnel, analyse, discrétion, aptitude à travailler en autonomie Bonne condition physique. Ne pas avoir de contre-indication à l'exercice du métier Niveau 2 : Savoir lire, écrire, compter et résoudre les problèmes simples Projet validé
<b>Modalités de recrutement</b>	Dépôt du dossier de candidature Positionnement écrit effectué pour vérifier les capacités d'expression écrite nécessaires Entretien pour vérifier le projet et l'objectif visé
<b>Objectifs</b>	Comprendre et répondre de façon adaptée aux besoins de l'enfant selon les différentes étapes du développement. Réfléchir aux rapports professionnels au sein de la famille dans le cadre de l'intervention à domicile. Acquérir une certification partielle reconnue par le secteur de l'aide à la personne.
<b>Contenu</b>	Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants. Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants. Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités. Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas. <i>Une prise en compte des acquis au démarrage permettra d'ajuster les contenus aux besoins des participants.</i>
<b>Durée</b>	Durée totale 245 heures : 140 heures en centre de formation 105 heures de sage pratique
<b>Rythme</b>	Centre de formation : Temps partiel Stage pratique : Temps complet à raison de 35h/semaine
<b>Modalités pédagogiques</b>	Alternance de théorie et de pratique Etudes de cas pratiques, jeux de rôle, mises en situation, travail en groupe Prise en compte des acquis au démarrage de l'action